

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du lundi 20 juin 2022

Préambule

- Le quorum de 13 membres est atteint avec l'arrivée de M. Jardinier, la séance est ouverte à 18h35

- Une modification de l'ordre du jour est mise au vote : il n'y aura pas de « prélèvements sur fonds de réserve »

Vote : approuvé à l'unanimité

- Le procès-verbal du Conseil d'Administration du lundi 11 avril est **approuvé à l'unanimité**

Ordre du jour modifié

I Mise en œuvre de l'autonomie pédagogique :

- Bilan pédagogique et éducatif 2021-2022

- Préparation rentrée 2022

II Vie financière et matérielle de l'établissement :

- Contrats et conventions

- Répartition de la subvention des crédits globalisés d'Etat et DBM associée

- Tarifs année scolaire 2022-2023

I- Mise en œuvre de l'autonomie pédagogique

1) Bilan pédagogique et éducatif 2021-2022

a- orientation à l'issue de la 3ème

108 élèves, dont 1 en classe ULIS, étaient scolarisés en classe de 3ème cette année.

- 81 familles (75 %, c'est-à-dire 1 % de moins que l'an dernier) ont demandé une orientation en **seconde générale et technologique**
- 21 familles ont demandé une orientation en **seconde professionnelle**
- 3 familles ont demandé une orientation en **CAP**
- 2 élèves ont été maintenus en 3ème
- 1 famille a fait appel de la décision du Conseil de classe

Concernant la saisie initiale des vœux d'orientation, 94 % ont été saisis à distance sur Téléservices et 6 % ont été saisis dans l'établissement.

Par contre, la saisie des accords des familles après les Conseils de classe (orientation et affectation) en Téléservices a été très difficile : presque tous les vœux ont dû être saisis directement par le collègue.

Mme Hacot remercie vivement les Professeurs principaux qui ont conduit de nombreux entretiens pour mener à bien l'orientation des élèves, et Mme Naslin qui a suivi l'avancée des saisies informatiques et beaucoup aidé les familles.

Les résultats des affectations seront connus le 1^{er} juillet.

Il est précisé que les dossiers pour les lycées Camille Guérin et Aliénor d'Aquitaine seront donnés en mains propres aux élèves ou familles.

b- orientation en fin de 4ème

5 de nos élèves de 4ème avaient fait une demande de Prépa-métiers, mais une seule demande a été acceptée (sur un autre établissement que celui choisi par l'élève, qui n'y ira donc sûrement pas).

Ce résultat est très décevant, dans la mesure où 4 de ces dossiers étaient vraiment solides. Au final, une élève ira en MFR et une autre dans un établissement privé, un élève a quitté notre collège, et deux élèves resteront en 3ème à F.C. Pin.

Mme Hacot précise qu'à Poitiers même, de nombreux plateaux techniques différents sont disponibles, mais c'est le nombre de places offertes et la localisation de l'établissement (parfois à distance du domicile) qui peuvent poser problème.

24 places sont disponibles dans chaque établissement proposant une Prépa-métiers : Nelson Mandela, Réaumur, le Dolmen.

M. Touron demande comment faire pour obtenir plus de dossiers acceptés.

Mme Hacot répond que nous ne savons pas trop sur quoi agir... Nous sommes sûrs que le fait de ne pas évaluer par des notes chiffrées n'a pas d'incidence sur l'acceptation, et il est probable qu'un dossier est écarté dès que des problèmes de comportement sont signalés. Mme Hacot fait cependant remarquer qu'on ne peut pas attendre d'un élève qui ne trouve aucune motivation au collège d'avoir un comportement exemplaire.

En l'occurrence les Chefs d'établissement, s'étonnant du peu d'élèves élus et du fait que les jauges de 24 ne soient pas remplies, ont demandé que les critères de sélection soient revus.

Nous continuerons donc à renseigner les dossiers en toute honnêteté, en mettant en valeur ce qui peut l'être. Nous pourrions aussi inciter les élèves concernés à faire plus de mini-stages en 4ème, mais M. Gonnin déplore qu'il y ait si peu de places proposées et qu'elles soient prises d'assaut.

Une idée intéressante serait de faire visiter dans un premier temps les plateaux techniques par tous les élèves de 4ème, ce qui a été proposé par la Proviseure du lycée Réaumur.

Les délégués parents évoquant Démo-Campus, autre action mise en place en 4ème, il est rappelé que l'objectif en est de créer de l'ambition, de donner envie à des élèves qui ne s'en sentiraient pas capables d'aller à l'université.

c- examens

Malgré quelques propositions, il n'y a eu aucune demande de dérogation pour passer le DNB pro.

L'épreuve orale du DNB a eu lieu le 7 juin, les épreuves écrites auront lieu les jeudi 31 juin et vendredi 1^{er} juillet. Les cours seront aussi supprimés le mercredi 30 juin matin, pour laisser le temps d'installer les salles.

Les corrections auront lieu les 5 et 6 juillet, et **les résultats seront connus le 8 juillet à 17h.**

Trois élèves étaient inscrits au CFG, qui a eu lieu les 2 et 3 juin. Deux seulement étaient présents. Les résultats seront connus le 1^{er} juillet.

Mme Béguier précise que cet examen s'adresse à des élèves ayant un profil cognitif particulier, avec d'importantes difficultés scolaires, dont font partie les élèves de notre classe ULIS. Les élèves sont évalués à partir d'un dossier adossé à une épreuve orale de 5 à 10 minutes, suivie d'un entretien portant sur les choix de formation du candidat et les réalités sociales et besoins pratiques associés (se déplacer, s'organiser...), ainsi que sur les valeurs et symboles de la République.

d- accompagnement des élèves

De nombreux dispositifs ont visé à accompagner les élèves :

- En 6ème et 5ème, 1 heure par semaine d'accompagnement méthodologique et disciplinaire assurée par les professeurs principaux ;

- aide aux devoirs assurée chaque jour par les AED et les intervenantes de l'AFEV (Association Française des Etudiants pour la Ville) ;

- suivi quotidien fait par les EAD (coup de fils aux familles, récupération des objets perdus, oreille attentive aux petits malheurs...) ;

- accompagnement éducatif par l'intermédiaire de la Cellule de Veille, qui a réuni une fois par mois environ Mme Hacot, M. Gonnin, notre infirmière Mme Lasséchère, le psy-EN M. Meunier, et l'assistante sociale Mme Plaçais. Cette réunion était l'occasion d'étudier et de chercher des solutions pour certaines situations très difficiles sur le plan social, scolaire ou médical.

A ce sujet, Mme Lasséchère précise les fonctions de Mme Plaçais et les critères de son intervention : elle n'a pu assurer aucune action de prévention, et ne peut traiter que quelques situations d'urgence, car elle intervient sur de nombreux établissements avec de multiples besoins.

Mme Hacot insiste qu'il est toujours souhaitable que l'assistant(e) social(e) puisse venir à la demande, mais les personnels sont débordés. La présence de Mme Plaçais à la Cellule de Veille a quoi qu'il en soit été précieuse.

En conclusion, les membres du Conseil s'inquiètent : Y aura-t-il l'an prochain un(e) assistant(e) social(e) rattaché(e) à l'établissement, qui puisse intervenir à chaque fois qu'un besoin émerge ?

e- actions liées aux parcours des élèves

- parcours avenir : Demo-campus et mini-stages
- parcours éducation à la santé et à la citoyenneté

- Dans le cadre du CESC, qui ne s'est pas réuni cette année faute de temps :

- intervention d'étudiants en médecine et pharmacie sur la santé sexuelle
- Sexplorateurs / Sexploratrices, action menée en partenariat avec le CCAS de Poitiers
- information sur les risques auditifs pour une classe de 3ème, également avec le CCAS
- mise en place de pHAre, dispositif de lutte contre le harcèlement
- réflexion autour des émotions engagée avec certaines classes

- En raison de la crise du Covid, Mme Lasséchère a mené un suivi inlassable et des interventions bienveillantes sur les gestes barrières, et assuré le travail administratif lié aux déclarations, attestations, et traçage des contacts. Merci également aux surveillants pour l'aide apportée.

- M. Jardinier, professeur d'EPS et formateur Premiers secours, a dispensé 5 sessions de formation au PSC1 (chaque session dure 7 heures, avec 10 stagiaires maximum). 48 élèves se sont inscrits, dont 40 ont été validés jusqu'ici. Une sixième session devrait être mise en place pour former des membres du personnel.

- Une cellule de crise efficace et salutaire a été mise en place par les services du Rectorat à la suite du suicide d'une élève de notre collège. Mme Lasséchère a ensuite aidé à assurer le suivi des problèmes de santé mentale liés.

- Activité autour du Monopoly des Inégalités menée dans deux classes de 5ème et une classe de 4ème : pendant la partie, chaque élève a incarné une personne avec ses propres caractéristiques sociales, professionnelles, médicales, familiales, etc.... et s'est vu recevoir en correspondance plus ou moins de patrimoine, d'argent, d'avantages. Le jeu a donc aidé les élèves à réfléchir aux inégalités économiques et sociales. Le collège a été doté de 5 boîtes de jeux pour former des adultes en interne, et mettre en place l'activité sur tout un niveau l'an prochain.

- Préparation à l'examen de l'ASSR (fait entièrement sur papier cette année): tous les élèves qui ont bien voulu passer l'examen l'ont eu (5 ou 6 absents obstinés ne l'ont donc pas obtenu). M. Gonnin souligne qu'étant donné la grande facilité de l'épreuve, il serait plus intéressant de travailler sur la Prévention des risques sur la route, mais les associations autrefois partenaires du collège (Prévention MAIF et MAE) n'ont pas remis en place leurs actions après l'interruption liée au Covid.

M.Touron rappelle que dans le programme d'EMC en 5ème, les risques routiers et l'engagement citoyen nécessaires sont évoqués.

- Course contre la Faim : les bénévoles de l'association Action contre la Faim sont venus présenter leurs projets, centrés cette année sur la Côte-d'Ivoire. Les élèves ont couru volontiers, mais malgré les explications renouvelées plusieurs fois, le retour des dons a été très décevant: sur 200 élèves participant, 80 seulement vont au bout de leur action en donnant une petite somme d'argent.

Les élèves ne semblent pas parvenir à lier l'acte de courir et l'action de solidarité. M. Touron souligne que cette action est liée à la notion d'engagement, pour lui essentielle, et qu'il faudrait donc essayer d'améliorer la situation. Pour M.Gonnin, il y a surtout de la part des élèves un manque d'organisation. Mme Berteau suggère qu'il s'écoule peut-être trop de temps entre la présentation et la course elle-même. Une collecte plus immédiate est aussi envisagée.

● Parcours artistique et culturel (et en partie citoyen)

- Les élèves de 4ème ont vu Douze hommes en colère pour amorcer une réflexion sur le système judiciaire. L'association Avoc' Enfants, association d'avocats de Poitiers, est intervenue dans le cadre de sa mission d'éducation au système judiciaire, et s'est aussi présentée aux enfants pour les informer de leur droit de recourir à un avocat par eux-mêmes et d'être défendus.

- Les anciens d'Algérie sont venus évoquer leurs vies et leur expérience de la guerre auprès des classes de 3ème, autour de 2 expositions installées au CDI. Ce premier contact débouchera sur une action de longue haleine pilotée par M.Touron l'an prochain.

- séjour à Lathus pour les classes de 5ème (à souligner l'esprit "séjour sans écrans", qui oblige les élèves à décentrer leurs intérêts et leurs activités)

- atelier Web radio, ouvert à tous et animé par Mme Chassagne et M. Herpin

- atelier de la Chorale, dirigé par Mme Berteau

- Action "Mon défi pour la Terre" pour les classes de 6B et 6C, à l'initiative de Mme Berteau : l'association Kuri'oz est intervenue lors de 2 séances de 2 heures chacune pour éveiller les élèves aux enjeux écologiques et au devenir de la terre. Cette intervention était gratuite cette année, car il s'agissait d'une proposition de la Région.

Par la suite, nous pourrions imaginer inviter certains élèves au CA pour y faire des propositions, ou faire émerger des éco-délégués (une idée déjà évoquée cette année).

- Deux actions qui ont fait coopérer des CM2 des écoles du secteur et des 6ème : Défi-sport à l'initiative de M. Jardinier, et le concours de lecture Les Incorruptibles, reconduit depuis de nombreuses années par Mme Scepi.

- Concours Kangourou des maths,

- Concours Big Challenge en anglais,

- Action Collège au Cinéma pour les 6èmes et 4èmes,

- Séance et séquence pédagogique "West Side Story" pour les 3èmes,

- Sorties pédagogiques / séjours à Bougon pour les 6èmes, à Amboise et au Clos-Lucé pour les 5èmes, à la Rochelle pour les 4èmes, à Bordeaux pour les 3èmes,

- Echange linguistique avec l'Allemagne pour les germanistes de 4ème et 3ème.

- Participation de deux élèves de la classe Ulis au concours BD du Festival d'Angoulême, où ils ont gagné un Fauve d'Argent.

Finalement, nous constatons que malgré les hésitations liées au Covid (pass sanitaire en particulier) et les problèmes de transport en bus, de nombreuses actions ont pu avoir lieu au bénéfice des élèves.

f) Bilan de l'Association sportive

Mme Astruc, professeur d'EPS, présente ce bilan au Conseil. Elle évoque moins de difficultés en lien avec contexte sanitaire que l'an dernier, mais ce n'était quand même pas une année tout à fait normale.

g) Bilan de la Chorale

35 élèves ont participé à la chorale sur toute l'année scolaire.

Les Rencontres Atout-Choeur ont rassemblé 5 collèges autour de la comédie musicale Mamma Mia, qui a été réécrite par M.Régis Roudier pour adapter le scénario aux collégiens, et chorégraphiée en partenariat avec l'école Broadway School. Deux spectacles ont eu lieu en mai-juin à la Hune de St-Benoît, qui ont fait salle comble et témoignent du bilan très positif de la Chorale cette année.

Le Conseil ayant déjà siégé pendant 1h30, Mme Hacot demande aux membres élus l'autorisation de prolonger la séance.

Vote : approuvé à l'unanimité

h) Bilan du CDI

Le poste de professeur documentaliste a été pourvu de janvier à juin 2022 par Mme Marie-Jeanne Pain, en remplacement de Mme Bibard.

Le CDI a été ouvert tous les jours de 8h à 16h30, ainsi qu'aux récréations du matin et de l'après-midi. Il est fréquenté par les élèves en études (environ 15 élèves par heure), et sur le temps méridien (13h-13h30) où la fréquentation est la plus élevée, atteignant jusqu'à 40 élèves. Ce sont surtout les 6èmes et 5èmes, auxquels s'ajoute un groupe d'habitues de 4ème, qui viennent au CDI. Les 3èmes n'empruntent pas de livres, et ne viennent en général que pour utiliser les ordinateurs. Un créneau d'une heure le vendredi est réservé aux élèves de la classe ULIS.

Toutes les classes ont bénéficié d'une heure de présentation du CDI.

Les nouveaux livres arrivés cette année ont suscité un regain d'intérêt. Les BD et les mangas sont de très loin les plus empruntés, devant les romans. Les documentaires ne sont ni empruntés, ni consultés.

Le CDI a été réaménagé avec de nouvelles étagères, des boîtes à archiver, de nouveaux tabourets, et de nombreux éléments de décoration.

Certains livres trop anciens ont été mis au rebut ou donnés à une association au profit de l'Afrique (sur proposition d'un parent d'élève). En parallèle 705 € ont été alloués à trois commandes dans l'année, qui comprenaient aussi des livres simples pour les petits lecteurs.

Parmi les animations, l'atelier-déco du mardi a bien fonctionné, ainsi que l'atelier autour de Pâques et l'animation "CDI-plage". N'ont par contre pas eu lieu le concours Parrainage par manque de participants, et la rencontre avec des auteurs locaux par manque de temps.

En conclusion, le CDI semble avoir installé une dynamique durable. Les professeurs ne se rendent cependant plus au CDI avec leurs classes. A titre individuel, enfants comme adultes profitent bien des emprunts.

Les membres du Conseil demandent s'il y aura un(e) professeur(e) documentaliste à la rentrée 2022. Mme Hacot répond que le poste a été mis au mouvement mais n'a pas été pourvu, ce qui est peu compréhensible : les membres du CA s'étonnent de cette situation, et souhaitent qu'elle soit réexaminée. Mme Hacot propose de se tourner vers les organisations syndicales pour demander une révision des affectations.

2) Préparation de la rentrée 2022

La structure du collège sera inchangée, avec 4 divisions à chaque niveau.

Mme Hacot nous informe des nombres d'élèves prévisionnels :

- 110 élèves en 6ème, ce qui fait 15 de plus que dans les prévisions de janvier (classes de 27 ou 28 élèves)

- 103 élèves en 5ème (classes de 25 / 26)

105 élèves en 4ème (classes de 25 / 27)

118 élèves en 3ème (classes de 29 / 30), ce qui correspond aux prévisions de janvier.

500 heures d'enseignement ont été accordées dans le cadre de la DGH.

Au sujet des dérogations, Mme Hacot annonce que la majorité des enfants patineurs appartenant au club de Brian Joubert ont obtenu une dérogation. Il reste à connaître les exigences du club en termes d'horaires, qui ne conviennent pas forcément au collège.

Il est aussi précisé que tous les élèves qui demandent une dérogation pour une même raison doivent être acceptés.

Au sujet des professeurs :

- en mathématiques : sur les postes libérés par le départ en retraite de M. Achard et le départ de Mme Boukhdir, M. Henri Boutet revient en tant que titulaire et un nouveau professeur est nommé : M. Gauthier Suarez-Passos;

- en technologie : M. Demazeau reprend son poste ;

- en lettres classiques : Mme Hélène Macé reprendra ses fonctions.

Projets pédagogiques ou culturels confirmés :

- L'échange avec l'Allemagne, la Chorale, la web radio, Collège au cinéma / au théâtre sont reconduits comme chaque année.

- La sortie à Lathus pour les 5èmes sera à nouveau proposée, Mme Moreau nous en présente les caractéristiques et soumet l'acceptation au vote.

Vote : approuvé à l'unanimité

- Le concours de lecture Les Incorruptibles est également reconduit dans le cadre de la liaison CM2/6ème, l'adhésion de 30€ est soumise au vote.

Vote : approuvé à l'unanimité

- Projet des "4 Cs" (Culture, Citoyenneté, Collège et Compagnie): le dossier de candidature déposé par Mme Berteau, aidée de M. Herpin, a été retenu. Le projet consiste à recevoir au collège 12 visites dans l'année d'un membre de l'ensemble Ars Nova, pour aboutir à un spectacle montrant une création musicale, poétique et artistique de nos élèves. Ce projet peut être mené sur deux années consécutives.

Projets pédagogiques ou culturels envisagés :

- Projet mémoriel sur la Guerre d'Algérie

Dans un premier temps, la Maison de la Gibauderie exposera des créations artistiques tirées de témoignages qui auront été recueillis, et dans le cadre de notre partenariat nos élèves et leurs familles serviront simplement d'intermédiaires pour trouver les sources.

Par ailleurs, l'un des anciens combattants venus au collège cette année a rassemblé une somme d'informations sur tous les habitants de la Vienne morts en Algérie. Pour le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, il s'agira de rassembler des jeunes autour du mémorial de l'AFN (Afrique Française du Nord) à Poitiers : les 4 classes de 3ème participeraient à la cérémonie, et 2 ou 3 volontaires de chaque classe seraient chargés de créer un documentaire vidéo présentant la cérémonie et les vies des disparus. M. Herpin, Mme Chassagne, M. Tournon et des professeurs de lettres seront associés dans ce projet.

- Projet autour de la mémoire de Ferdinand Clovis Pin

Sur l'invitation du couple de Britanniques filmés l'an dernier au collège pour suivre leur recherche d'informations sur la famille de Ferdinand Clovis Pin (dont ils ont rénové et habitent l'ancienne ferme), les élèves de 6ème participeront à une journée de cohésion et de découverte sur les lieux de vie de F.C. Pin les 15 et 16 septembre (2 classes par journée).

Les élèves visiteront d'abord la Ferme du Lac de Maison, rencontrant les habitants actuels et aussi les descendants de F.C. Pin. Cette visite sera l'occasion d'évoquer la vie paysanne à l'époque, et d'aider à la transmission de la mémoire liée à l'identité du collège Ferdinand Clovis Pin. Après un pique-nique au bord du lac, les élèves suivront un « circuit du souvenir » dans les rues de Benassay, tandis que l'exposition montée par le collège devrait être visible dans la salle communale.

- Rencontre avec un Chef Papou de Papouasie Nouvelle-Guinée

Ce Chef de tribu a créé une association pour la défense de la forêt primaire. Il est un représentant assez médiatisé de ce combat, donne des conférences, a participé à l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement.

Le projet s'ouvrirait par la projection du documentaire Frères des Arbres, qui présente le parcours de ce Chef, suivi d'une conférence, puis de nombreuses exploitations pédagogiques sont envisageables, qui pourront créer une dynamique inter-disciplinaire.

Le niveau de 5ème est particulièrement concerné, avec la notion de développement durable en géographie et l'intitulé « Tous différents, tous pareils » dans le programme d'EMC.

Au niveau financier, l'intervention de ce chef coûterait environ 300€ au collège, et les frais du voyage jusqu'à Poitiers seraient partagés avec d'autres établissements scolaires intéressés, dont le lycée Camille Guérin qui a lancé l'idée.

Les délégués parents d'élèves soulignent la vigilance nécessaire en ce qui concerne les risques de débordement budgétaire. Mme Hacot acquiesce, et approuve l'idée qu'il faudra

demander une réelle transparence des participations financières. M. Touron conclut que le budget à prévoir est encore flou, car le projet entier est à réfléchir.

II- Vie financière et matérielle de l'établissement

- Mme Moreau, gestionnaire, soumet au vote le renouvellement des contrats et conventions.

Vote : approuvé à l'unanimité

- Répartition de la subvention des crédits globalisés d'état, qui se monte à 40€, et DBM associée : l'intégration de cette subvention et des reliquats dans le budget 2022-2023 est soumise au vote.

Vote : approuvé à l'unanimité

- Les tarifs pour l'année 2022-2023 sont inchangés, et soumis au vote.

Vote : approuvé à l'unanimité